

INFO



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

En région Centre, 8 000 emplois dépendent de l'appareil universitaire Orléans-Tours

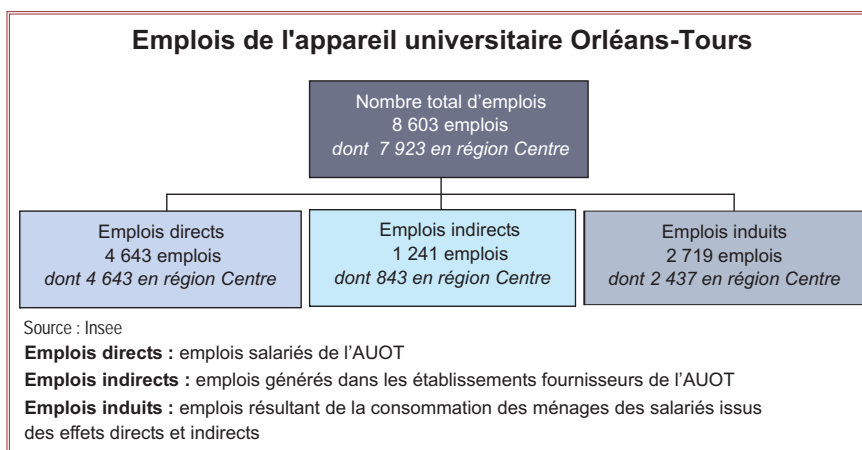
L'appareil universitaire Orléans-Tours est un acteur économique majeur en région Centre. Il génère près de 8 000 emplois dans la région, soit 1 % de l'ensemble des salariés. Un peu plus de la moitié sont des emplois directs. Les autres résultent des commandes effectuées auprès des établissements fournisseurs et des dépenses de consommation des salariés et de leurs familles auprès d'entreprises locales. En comptant les employés et leurs familles, 23 000 personnes sont concernées, situées principalement dans les grandes agglomérations et leurs périphéries. Leur impact est significatif dans de nombreuses communes de la région.

— Claire Formont

L'enseignement supérieur régional est structuré autour des deux universités d'Orléans et de Tours et de leurs antennes départementales. L'appareil universitaire Orléans-Tours est défini par l'ensemble constitué des deux universités et du Crous. Dans le cadre du pilotage du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), il est apparu nécessaire d'évaluer l'impact de l'appareil universitaire sur l'économie locale, en estimant les emplois et la population qui dépendent de son activité.

Un salarié de l'appareil universitaire génère près d'un emploi sur le territoire national

L'impact de l'appareil universitaire Orléans-Tours sur l'emploi dépasse largement le nombre de ses salariés. Fin 2008, il est estimé à 8 600 emplois salariés aussi bien dans la région qu'à l'extérieur. Avec 4 600 employés, l'appareil universitaire est le sixième plus gros employeur de la région Centre. Il génère également 4 000 emplois liés



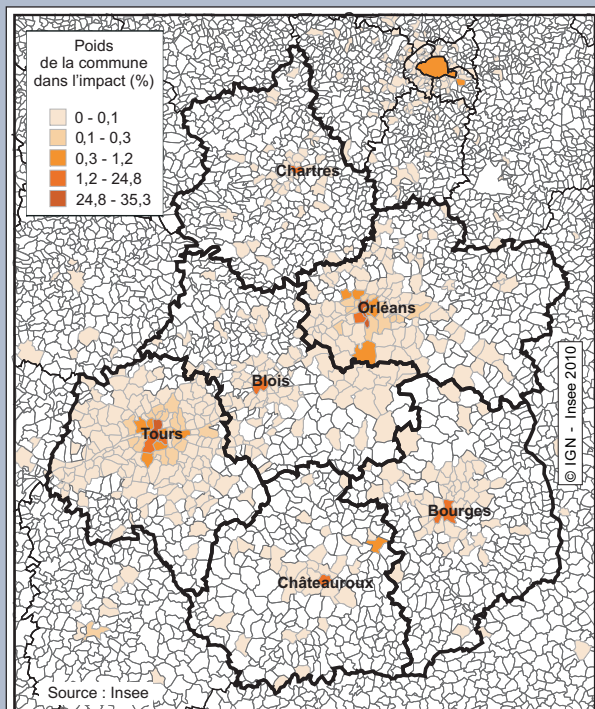
aux commandes réalisées auprès de ses fournisseurs et aux dépenses de consommation des salariés directs et indirects et de leurs familles. Un salarié de l'appareil universitaire (emplois directs) génère ainsi 0,9 emploi (emplois indirects et induits) sur le territoire national.

La région Centre comprend 92 % des emplois générés, comptant ainsi sur son territoire près de 8 000 emplois

liés de près ou de loin à l'appareil universitaire, dont 59 % d'emplois directs. Sur le territoire régional, un emploi de l'appareil universitaire Orléans-Tours engendre ainsi 0,7 emploi indirect ou induit.

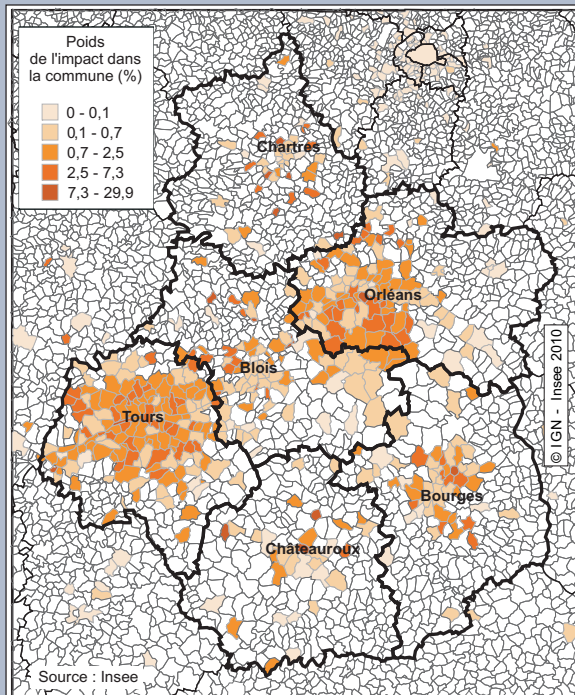
À titre de comparaison, dans d'autres études d'impact utilisant la même méthodologie, un emploi direct génère un emploi dans une usine automobile et entre 0,3 et 0,5 emploi dans un établissement militaire.

Répartition des emplois dans l'appareil universitaire



Note de lecture : la commune d'Orléans représente 25 % des emplois de l'appareil universitaire.

Part des emplois de l'appareil universitaire dans l'emploi salarié communal



Note de lecture : les emplois de l'appareil universitaire représentent 3,3 % de l'emploi salarié dans la commune d'Orléans.

Les emplois concentrés autour des chefs-lieux de département

Les deux principaux départements d'implantation des universités accueillent la grande majorité des 8 000 emplois régionaux : 51 % dans l'Indre-et-Loire et 36 % dans le Loiret. L'emploi au lieu de travail est fortement concentré dans les villes-centres et leurs périphéries. Neuf emplois régionaux sur dix sont situés dans une des six communautés d'agglomération des capitales de département, dont 45 % dans celle de Tours et 33 % dans celle d'Orléans.

Toutefois, une grande partie du territoire régional est concernée du fait d'une dispersion plus importante des lieux de résidence des employés de l'appareil universitaire et des salariés de l'effet indirect. Les lieux de consommation de ces populations, dont dépendent les emplois induits, sont alors très étalés sur le territoire. L'impact sur l'emploi salarié est supérieur à 5 % dans plusieurs communes de petite ou moyenne taille.

Un impact sur l'emploi significatif dans l'Indre-et-Loire et le Loiret

Les emplois dépendant de l'appareil universitaire Orléans-Tours représen-

tent 1 % de l'emploi salarié régional. L'impact est plus marqué dans l'Indre-et-Loire, où l'appareil universitaire se classe sixième plus gros employeur du département, et dans le Loiret, où il se positionne au troisième rang (respectivement 2,1 % et 1,2 % des emplois salariés sont concernés dans ces deux départements). L'impact est particulièrement important à Tours et Orléans, touchant respectivement un salarié sur vingt et un sur trente. En revanche, dans les quatre autres départements la part sur l'emploi salarié est inférieure à 0,4 %, le nombre d'emplois concernés par l'appareil universitaire variant de 160 dans l'Indre à 330 dans le Cher.

Plus de la moitié des emplois indirects dans trois domaines d'activité

L'appareil universitaire influe sur une partie de l'activité de ses fournisseurs et prestataires de services. Les commandes réalisées par l'appareil universitaire auprès des établissements intermédiaires correspondent à l'activité de plus de 1 200 emplois.

Trois domaines d'activité regroupent plus de la moitié de ces emplois indirects : l'achat de fournitures et d'équipements (informatique, téléphonie, imprimerie, matériels de bureau, etc.), les services opérationnels (principalement des activités de net-

Impact en termes d'emplois au lieu de travail Appareil universitaire Orléans-Tours

	Effet Global		Effet direct		Effet indirect		Effet induit	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Centre	7 923	92,1	4 643	100,0	843	67,9	2 437	89,6
Cher	326	3,8	199	4,3	24	1,9	103	3,8
Eure-et-Loir	194	2,2	103	2,2	19	1,5	72	2,6
Indre	166	1,9	99	2,1	20	1,6	47	1,7
Indre-et-Loire	4 074	47,4	2 437	52,5	416	33,5	1 221	44,9
Loir-et-Cher	302	3,5	124	2,7	54	4,4	124	4,6
Loiret	2 861	33,3	1 681	36,2	310	25,0	870	32,0
Île-de-France	348	4,0	-	-	223	18,0	125	4,6
Autres régions	332	3,9	-	-	175	14,1	157	5,8
France	8 603	100,0	4 643	100,0	1 241	100,0	2 719	100,0

Source : Insee

L'appareil universitaire Orléans-Tours, un acteur économique majeur en région Centre

Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Centre - Val de Loire Université, créé par le décret du 8 juillet 2010, vise à rapprocher les principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'objectif de donner une dimension nationale, voire internationale, à l'enseignement supérieur en région Centre. Il s'agit tout à la fois de renforcer l'attractivité du pôle universitaire (formation et recherche), de mutualiser les outils et de s'affirmer comme un acteur économique et d'innovation au service de la

région. Au sein de ce PRES les universités d'Orléans et François Rabelais de Tours constituent un socle majeur. Le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (Crous) Orléans-Tours est également, et par ailleurs, un acteur important dans la sphère de l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, une étude a été commandée par la préfecture de région, en lien avec les universités et le Crous, sur l'inscription territoriale de l'appareil universitaire Orléans-Tours. Ce travail per-

met de mesurer l'impact économique de cet ensemble. Cette étude quantifie l'impact économique et le localise. À titre d'illustration, il est utile de constater que 66 % des montants des commandes de l'appareil universitaire sont réalisés en région Centre. L'ensemble des conclusions de l'étude conduit à envisager l'appareil universitaire comme un acteur économique notable en région Centre, particulièrement intégré aux agglomérations dans lesquelles il est installé.

Pierre Bessin, Secrétaire général pour les affaires régionales - Préfecture de région Centre

toyage), les charges de fonctionnement et l'entretien des bâtiments (eau, gaz, électricité, téléphonie, travaux d'entretien et de construction). Deux emplois sur dix sont exercés dans la fonction publique, se partageant entre le domaine de l'éducation et de la recherche (enseignement supérieur, formation continue, recherche-développement) et celui de l'administration publique, la santé et l'action sociale. Enfin, un quart de ces emplois sont regroupés, à parts égales, dans trois domaines d'activités : alimentation (commerce de gros, hypermarchés, cantines et restaurants d'entreprise), conseils et assistance (ingénierie, études techniques, réalisations de logiciels, traitement de données) et autres services (transports, activités financières et immobilières, activités culturelles).

du territoire, notamment dans les Pays de la Loire, en Aquitaine et en Rhône-Alpes.

Les emplois dépendant de la consommation des ménages se situent dans la fonction publique, le commerce et les services

Les salariés issus des effets directs et indirects et leurs familles induisent par leur consommation des dépenses au bénéfice d'entreprises locales, pour satisfaire leurs besoins en logements, alimentation, équipements et services. Ainsi, 2 700 emplois induits dépendent de ces ménages. Les trois quarts de ces emplois sont concentrés dans quatre secteurs d'activité : l'éducation, la santé et l'action sociale (28 %), l'administration (20 %), le commerce (18 %) et les services aux particuliers (9 %). Près de neuf emplois induits sur dix

Une population totale concernée de 23 000 personnes

Les employés de l'appareil universitaire et leurs familles représentent près de 12 400 personnes, dont 92 % résident en région Centre. La population des ménages concernés par l'effet indirect est de 3 300 personnes, dont 70 % habitent dans la région. La population dépendant des emplois induits s'élève à 7 500 personnes, 90 % vivent dans le Centre. Au total, les salariés issus des

Méthodologie

L'estimation de l'emploi est réalisée selon deux approches complémentaires :

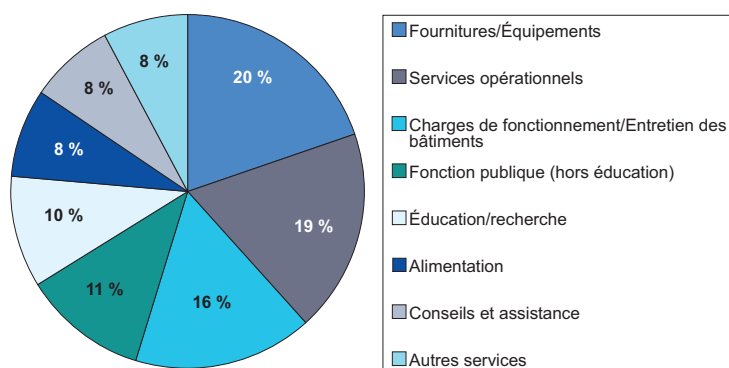
- dans une perspective d'analyse du système productif, selon la localisation des établissements concernés (approche « lieu de travail ») ;
- dans une perspective d'analyse de l'impact social et de l'économie résidentielle, selon le lieu où habitent les salariés concernés (approche « lieu de résidence »).

L'impact de l'appareil universitaire est estimé par l'addition de trois effets :

- l'effet direct : l'emploi et la population directement associés aux activités des universités et du Crous, à savoir les employés et leurs familles ;
- l'effet indirect : l'emploi et la population indirectement concernés par le biais de l'emploi généré chez les fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services ;
- l'effet induit : l'emploi résultant de la consommation des ménages des employés des trois unités et de la consommation des fournisseurs et sous-traitants et de leurs ménages.

L'activité économique liée à la vie étudiante n'est pas ici prise en compte.

Répartition des emplois indirects par domaine d'activité

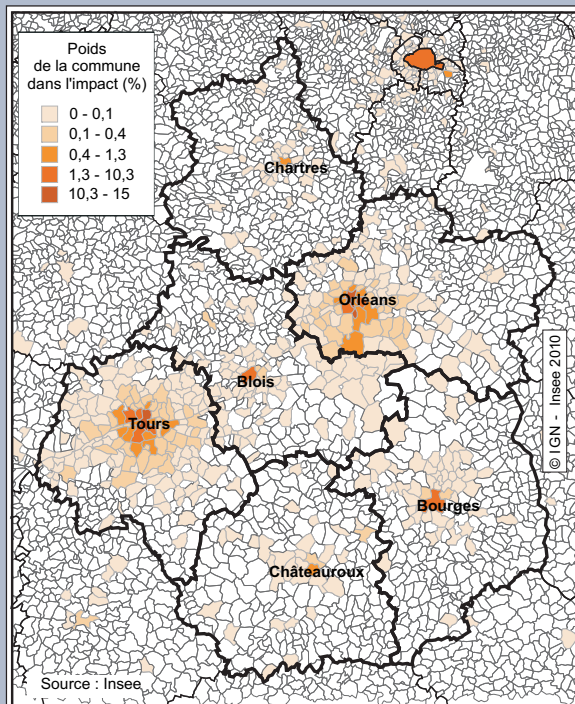


Source : Insee

Sept emplois indirects sur dix sont localisés en région Centre, soit près de 850 emplois. Deux sur dix sont situés en Île-de-France. Les autres emplois indirects sont répartis sur l'ensemble

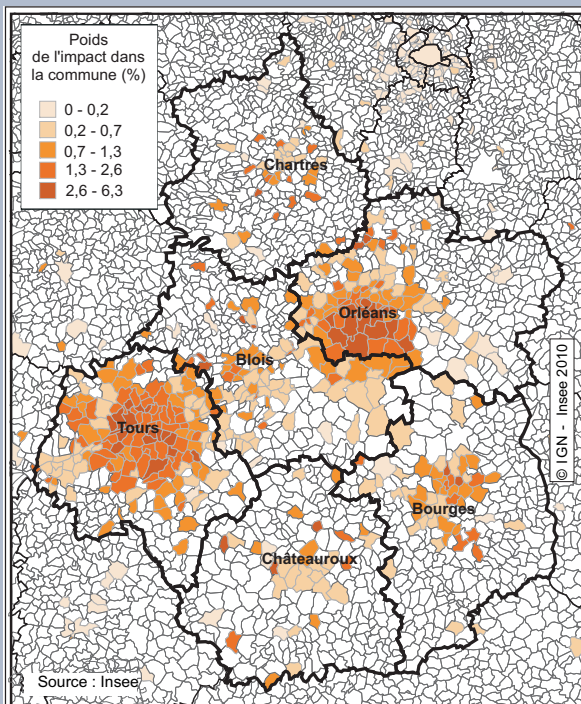
du territoire, notamment dans les Pays de la Loire, en Aquitaine et en Rhône-Alpes. Près de neuf emplois induits sur dix sont situés en région Centre, soit 2 400 emplois. Dépendant fortement de la présence de la population locale, ils sont beaucoup plus concentrés dans la région que les emplois indirects.

Répartition de la population liée à l'appareil universitaire par commune



Note de lecture : environ 10,4 % de la population liée à l'appareil universitaire réside dans la commune d'Orléans.

Part de la population liée à l'appareil universitaire dans la population totale des communes



Note de lecture : la population liée à l'appareil universitaire représente environ 2,1 % de la population de la commune d'Orléans.

effets direct, indirect, induit et leurs familles représentent une population de 23 000 personnes. Parmi cette population, 20 400 personnes résident sur le territoire régional, soit 0,8 % du total de la population régionale.

La population concentrée autour des grandes villes

Trois départements regroupent neuf personnes sur dix résidant dans la région, concernées par l'activité de l'appareil universitaire : l'Indre-et-Loire

(50 %), le Loiret (35 %) et dans une moindre mesure le Loir-et-Cher (5 %). La population dépendant de l'activité de l'appareil universitaire représente ainsi 1,8 % de la population d'Indre-et-Loire et 1,1 % de la population du Loiret. Dans les autres départements, l'impact est inférieur à 0,4 %. Cette population est relativement concentrée autour des grandes villes, notamment Orléans et Tours. Toutefois, du fait du phénomène de périurbanisation, l'étalement de la population

autour des chefs-lieux de département est plus important que celui des emplois. Ainsi, deux tiers des personnes résidant dans la région habitent dans une des six communautés d'agglomération, dont 33 % dans la communauté d'agglomération de Tours, 26 % dans celle d'Orléans, 3 % dans celles de Bourges ainsi que Blois. L'appareil universitaire concerne 2,5 % de la population de Tours et 2,1 % de celle d'Orléans. ♦

Pour comprendre ces résultats

L'appareil universitaire Orléans-Tours est composé de :

- l'université d'Orléans : quatre unités de formation et de recherche (UFR), quatre antennes départementales (Bourges, Châteauroux, Issoudun, Chartres), quatre instituts universitaires technologiques (IUT), l'IUFM Centre-Val de Loire et ses six antennes départementales, une école d'ingénieurs ;
- l'université de Tours : sept UFR, une antenne départementale (Blois), deux IUT, une école d'ingénieur ;
- le Crous de l'académie Orléans-Tours :

trente résidences universitaires, quatorze restaurants universitaires, vingt-deux cafétérias ou brasseries.

Le Crous (centre régional des œuvres universitaires et scolaires) est un établissement public à caractère administratif, placé sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le Crous a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants. Il existe 28 Crous, un par académie, et 12 Clous (centre local des œuvres universitaires et scolaires).

Les IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) sont des composantes au sein des universités, chargés de la formation des professeurs, qu'ils enseignent dans les écoles, les collèges ou les lycées, et des conseillers principaux d'éducation. La France compte 32 IUFM, soit un institut par académie y compris les académies d'outre-mer. Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'IUFM Centre-Val de Loire et ses six antennes départementales sont rattachés à l'université d'Orléans (suite à la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005).

Pour en savoir plus

Cette publication fait suite à une étude réalisée en partenariat avec la préfecture de région Centre, en collaboration avec l'université d'Orléans, l'université François Rabelais de Tours et le Crous. Le rapport d'étude « l'inscription territoriale de l'appareil universitaire Orléans-Tours » est disponible sur le site internet www.insee.fr/centre rubrique « publications ».